

AVEC **NATHALIE PRUD'HOMME**  
Urbaniste émérite de  
l'Ordre des urbanistes  
du Québec

# LOISIR DE PROXIMITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE


PAR YVAN LÉPINE

GRAND DOSSIER



Nathalie Prud'homme

Le développement du loisir de proximité est intimement lié à l'aménagement du territoire. Pour mieux comprendre ce lien, *Agora Forum* s'est tourné vers Nathalie Prud'homme, urbaniste émérite de l'Ordre des urbanistes du Québec. Mme Prud'homme a occupé diverses fonctions en urbanisme, notamment celle de gestionnaire à la Ville de Québec, à la Commission de la capitale nationale du Québec et au Réseau de transport de la Capitale. Elle a également œuvré comme chargée de cours à la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval. Elle est actuellement vice-présidente de l'Ordre des urbanistes du Québec.

**Agora Forum**  : Pouvez-vous d'abord nous rappeler les principales fonctions de l'urbanisme et les outils mis en place au Québec à cette fin?

**Nathalie Prud'homme (NP)** : L'urbanisme est une discipline qui permet de planifier et gérer le développement du territoire de manière durable et optimale. En élaborant une vision globale, on assure à l'humain une qualité de vie, son bien-être et sa sécurité, et ce, tout en tenant compte de l'ensemble des écosystèmes qui l'accueille.

Bien sûr, pour atteindre ces objectifs, les orientations de développement doivent assurer un bon équilibre et favoriser une approche harmonieuse dans le partage des affectations du sol sur le territoire. Aussi, pour agir sur les territoires tant ruraux qu'urbains il faut couvrir les aspects tout autant économique, social, politique et environnemental que culturel.

Au Québec, cette tradition de planification est relativement récente. Ce n'est qu'à la fin des années 1970, dans un contexte d'effervescence économique, que le Québec vit un grand tournant historique et prend conscience de la valeur du territoire, qu'il est un bien précieux et limité. Conséquemment, le développement du territoire se devait d'être mieux encadré. Le gouvernement du Québec adopte ainsi la *Loi sur la protection du territoire* en 1978, puis, dès l'année suivante, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU), l'objectif étant de doter le Québec d'outils de contrôle de la gestion du territoire.

Depuis, les municipalités ont l'obligation d'adopter des documents d'orientations et de développement tels que les schémas d'aménagement et de développement (SAD), les plans métropolitains d'aménagement et de développement (PMAD) et les plans directeurs d'aménagement et de développement (PDAD). Pour respecter ces orien-

Les municipalités ont l'obligation d'adopter des documents d'orientations et de développement.

tations et les concrétiser, les municipalités adoptent des règlements de zonage, de lotissement et de construction.

Les municipalités ont ensuite obtenu le pouvoir d'élaborer des programmes particuliers d'urbanisme (PPU) afin d'offrir la possibilité de travailler à l'échelle d'un quartier, d'un territoire particulier ou de proximité. Dans le cheminement de la planification du territoire, la consultation publique constitue aussi un enjeu important. Des changements récents dans la législation encouragent les municipalités à adopter des politiques qui favorisent la consultation publique en amont du processus.

Enfin, il est toujours possible pour une municipalité de privilégier la production de documents complémentaires, comme un plan directeur des parcs et espaces verts, des politiques d'habitation, des politiques sur le développement de la culture, etc.

⊗ : En répondant à divers enjeux de société, l'urbanisme doit donc évoluer avec eux?

(NP) : C'est intrinsèquement lié, car l'urbanisme tire ses origines du fait que l'humain a besoin de se regrouper dans un même lieu pour différents motifs. Conséquemment, l'organisation de ces milieux de vie doit être adaptée aux attentes et impératifs sociaux, économiques, culturels et environnementaux qui gouvernent une société civile. Or, nous ne pouvons être sourds aux actualités quotidiennes qui nous ramènent en boucle à ces enjeux auxquels nous devons faire face, que ce soit les changements climatiques, la sécurité des milieux de vie, le vieillissement de la population, la cohabitation multiculturelle ou le vivre ensemble, la crise du logement, le coût de la vie, la nécessité de densifier le territoire, etc.

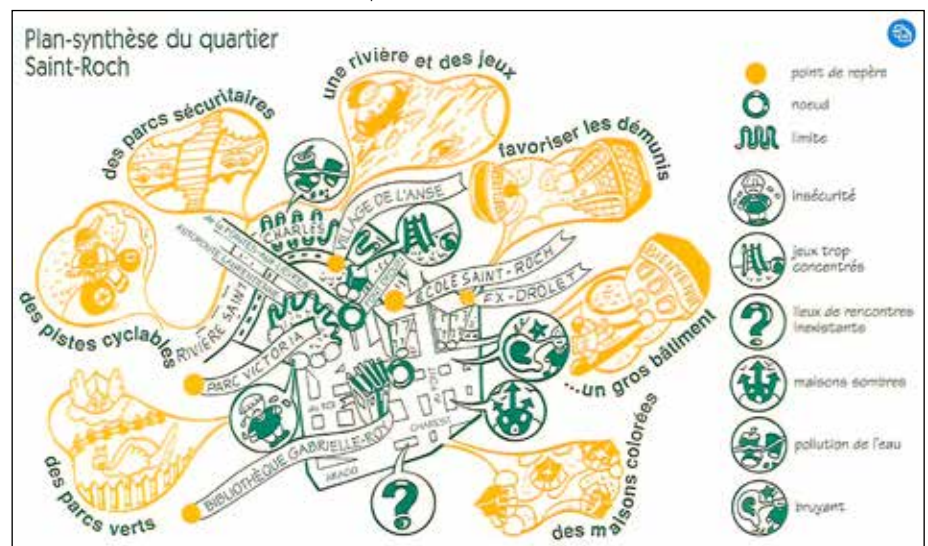
L'urbanisme doit tenir compte des particularités locales, des cultures et des contextes propres à chacun des milieux de vie. Ces considérations sont particulièrement importantes dans les lieux urbains qui se densifient rapidement ou, a contrario, dans les milieux qui se dévitalisent.

⊗ : Lorsque vous travaillez à la Ville de Québec, vous avez mis en place des approches originales en aménagement du territoire, comme la création de plans de quartier et l'initiative « La ville imagée par l'enfant ». Pouvez-vous nous en parler?

(NP) : Tout au long de ma formation et dès le début de ma pratique, ma conception de l'urbanisme ne pouvait évoluer autrement qu'en travaillant pour et avec les citoyens. Ma philosophie était particulièrement basée sur l'approche de développer des villes à échelle humaine. C'est mon expérience personnelle, lorsque j'étais enfant, qui m'a convaincue que les villes n'étaient pas toujours planifiées avec et pour les gens qui y vivent. Pourtant j'ai grandi dans un milieu de vie planifié, composé de grandes cours, avec des parcs qui comprenaient beaucoup d'équipements de jeu de couleurs vives. Mais j'enviais davantage le terrain de jeu de mes cousines, celui des ruelles dans un quartier



Espace éphémère aménagé à Drummondville en 2022



central, qui laisse place davantage à l'imagination, à des lieux de découvertes, à des lieux à usages multiples.

« La ville imagée par l'enfant », un exemple d'approche à l'échelle humaine

Il était important pour moi de connaître le niveau de compréhension des enfants dans l'organisation de la ville et de comprendre leur niveau d'appréciation de leur milieu de vie. Lorsque nous planifions des villes, le faisons-nous pour ceux qui y vivent et y travaillent? J'ai pu expérimenter une approche basée sur la perception de la ville par les enfants à partir de l'analyse quotidienne du trajet que chacun empruntait entre sa maison et l'école. L'expérience consistait à développer un outil de planification simple, peu coûteux, accessible, qui permettrait de connaître ce qui était apprécié, ce qui était à améliorer et ce qui était à développer à partir d'une analyse faite par une clientèle cible, soit les enfants du primaire de cinq écoles de quartiers centraux à Québec. Cette expérience bénévole a pu être concrétisée grâce au soutien de la Société du patrimoine urbain de Québec.



Le rapport de consultations citoyennes auprès d'enfants de 4 à 12 ans élaboré dans le cadre du plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal : [https://concertationmtl.ca/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-enfance-CMTL\\_Raconte-moi-ta-ville\\_2022.pdf](https://concertationmtl.ca/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-enfance-CMTL_Raconte-moi-ta-ville_2022.pdf)



**LES ÉPANDAGES  
ROBERT**

Production • Distribution • Soufflerie •  
Matériaux paysagers en vrac

Fabrication + Livraison + Installation

## Un service clés en main, directement du fabricant

La solution optimale pour la réalisation de projets d'envergure!  
toits verts • bordures d'autoroutes • terrains de jeux • terre-pleins

- ➡ Paillis décoratif
- ➡ Fibre de terrain de jeux certifiée ASTM et IPEMA
- ➡ Nos certifications: CAN/CSA Z614 / F1292 / F2075 / F1951 / D2859



LESEPANDAGESROBERT.CA • 438 320-0389  
INFO@LESEPANDAGESROBERT.CA

**RALLYE  
GPS**

LE VOYAGE  
DANS LE TEMPS

PARCOURS  
LUDIQUES

**La façon ludique**  
de faire redécouvrir votre ville!  
Une activité guidée par notre application.

Contactez-nous : 438-792-8948 | [www.parcoursludiques.com](http://www.parcoursludiques.com) | [info@parcoursludiques.com](mailto:info@parcoursludiques.com)

Les analyses ont été éloquentes et ont permis de retenir des principes en vue de l'élaboration de plans de quartier. Parmi les constats observés, voici quelques exemples : des accès à des parcs peu sécurisants; pas de contrôle social autour des parcs (le regard des citoyens habitant sur le pourtour d'espaces publics peut être sécurisant); pas assez d'espaces libres pour jouer dans les parcs (« il n'y a pas de place pour jouer; il y a trop d'équipements de jeu »); distance de marche trop grande pour accéder à certains espaces verts ou publics, peu ou pas de petits parcs de proximité à l'intérieur des quartiers; manque d'espaces végétalisés, etc. Certains enfants sensibles à la présence de nouveaux arrivants ont aussi souhaité la construction de bâtiments inspirés de tous les pays.

Cette démarche exploratoire avec les enfants s'inscrivait parfaitement en harmonie avec le mouvement politique de l'époque, axé sur l'élaboration de plans directeurs de quartier ou de proximité plutôt que sur le développement de l'ensemble de la ville. De cette expérience avec les enfants, certains principes ont inspiré la méthodologie pour élaborer des plans de quartier avec les résidents des quartiers. Concrètement, la Ville a poursuivi l'idée de travailler à développer des espaces publics de proximité à l'intérieur même des quartiers plutôt qu'en périphérie. D'où la transformation d'un site anciennement occupé par un garage en un espace public identifié au nom du regretté chanteur-compositeur Sylvain Lelièvre, figure marquante qui a vécu dans le quartier. D'autres solutions ont aussi été appliquées aux problématiques identifiées dans ces approches expérimentales.

**(K)** : *Que ce soit en urbanisme ou en loisir public, répondre aux besoins collectifs et individuels constitue un défi. Quelles bonnes pratiques préconisez-vous pour tenter de les concilier?*

**(NP)** : Je reviens souvent sur l'importance de se demander pour qui, avec qui, pourquoi et comment nous devons agir sur le territoire. Se poser régulièrement ces questions nous empêche de déraiper de notre cible d'origine et d'intervenir avec finesse sur le territoire.

Inévitablement, il faut consulter la population, définir des publics cibles, travailler sur des mécanismes de consultation publique qui nous permettent de bien cerner les enjeux et de les comprendre afin de prioriser les besoins les plus judicieux. De plus, la popu-

lation s'attend à découvrir des exemples venant d'ailleurs afin de juger, connaître et comprendre si des expériences vécues pourraient aider à faire des choix. Enfin, il est impératif d'agir avec transparence pour justifier les directions retenues au bénéfice de la collectivité.

**(K)** : *Le travail des urbanistes et du personnel en loisir converge souvent, notamment en visant une meilleure qualité de vie dans une municipalité ou à l'échelle d'un quartier. Voyez-vous d'autres points de rapprochement entre ces équipes de travail?*

**(NP)** : Tant les urbanistes que le personnel en loisir nécessitent des interactions avec les citoyens et les utilisateurs des infrastructures publiques. Toutefois, bien avant l'apparition de la Loi sur l'aménagement du territoire et l'obligation de consulter la population pour des changements réglementaires, le personnel en loisir travaillait en synergie continue avec les usagers. La structure organisationnelle impliquant les OSBL, les organismes publics, les différentes communautés culturelles, les commissions scolaires (NDLR : centres de services scolaires) et les services de loisir des municipalités a toujours exigé d'entrée de jeu des partenariats tant pour le partage des équipements que pour l'offre de services.

La connaissance fine du territoire géographique, physique et socioéconomique, des communautés et des acteurs clés dans les espaces de proximité permet, tant aux urba-

Je reviens souvent sur l'importance de se demander pour qui, avec qui, pourquoi et comment nous devons agir sur le territoire.

Espace éphémère aménagé à Drummondville en 2022





Espace éphémère aménagé à Drummondville en 2022

Au Québec, plusieurs exemples d'espaces éphémères ont permis d'agir comme vecteurs ou en soutien à la relance économique ou sociale de cœurs de ville.

nistes qu'au personnel en loisir, de brosser le portrait le plus juste possible du contexte d'intervention qui caractérise les quartiers et la ville. Dans certains contextes administratifs, les silos entre les entités responsables de l'urbanisme et des loisirs n'existent pas et permettent, à partir d'un diagnostic partagé, d'agir avec clairvoyance et diligence pour répondre aux besoins des citoyens.

Il en va de même pour créer de nouveaux espaces publics et les lier en réseau avec ceux qui existent. Ces espaces sont non seulement des espaces publics aménagés, mais également des lieux d'expression du vivre ensemble qui devraient favoriser la rencontre entre voisins et les différentes communautés. Le contexte pandémique et les confinements ont notamment révélé l'importance d'avoir accès facilement à des espaces publics extérieurs de proximité, particulièrement pour ceux qui occupent de petits logements non dotés de balcons ou de terrasses.

Jan Gehl, dans son livre *Pour des villes à échelle humaine*<sup>1</sup>, décrit de manière détaillée les bienfaits des places publiques bien aménagées et pensées pour et avec les gens.

**(A)** : *Diverses études ou certains postulats énoncent ce que l'on devrait retrouver à une certaine distance de marche à partir de chez soi pour bénéficier d'une vie de quartier de qualité. Qu'est-ce que vous en reprenez? Y a-t-il des approches que vous préconisez davantage, que ce soit au Québec ou à l'étranger?*

**(NP)** : L'image du village où tout est concentré et accessible à pied est celle que l'on devrait valoriser pour obtenir des milieux de vie de proximité. Certains spécialistes utilisent le concept de la « ville du 15 minutes ». C'est le cas de la Ville de Paris, qui tend à atteindre cet objectif. Ainsi l'organisation d'un milieu de vie complet doit permettre à ses habitants d'avoir accès facilement, et en 15 minutes, à leur lieu de travail, aux commerces, aux soins de santé, à différents services ou aux activités de loisir, que ce soit à pied ou à vélo.

D'autres miseront sur la « marchabilité » des quartiers ou des centralités urbaines de manière à offrir aux clientèles plus vulnérables des circuits piétonniers sécuritaires, confortables et agréables à fréquenter. Il s'agit ainsi de rendre la population heureuse à vivre dans son milieu de vie en réduisant les obstacles et en brisant l'isolement

par la rencontre. Aussi, j'aime particulièrement le principe de création d'un réseau de petits espaces publics liés les uns aux autres et rattachés au cœur du quartier ou du village. Traditionnellement, le parvis d'église a longtemps joué ce rôle de cœur, de centralité.

**(A)** : *On a vu apparaître des aménagements de loisir éphémères ces dernières années, certains devenant plus ou moins permanents par la suite. Qu'en pensez-vous? Y a-t-il des exemples de réussite qui vous viennent à l'esprit?*

**(NP)** : Toujours dans la perspective de travailler pour et avec les gens, cette formule d'urbanisme tactique, qui est fort répandue à travers le monde, offre la possibilité de tester avec la population la pertinence et les choix d'aménagement de transformation de petits espaces urbains à l'état minéral à des fins ludiques. Ce mouvement amorcé aux États-Unis par des artistes a débuté par la transformation d'un espace de stationnement en café-terrasse. En Europe et aux États-Unis, l'équipe de l'urbaniste Ian Gehl développe plusieurs initiatives basées sur le « place-making ». Ces aménagements peuvent être aussi le résultat de commandes de municipalités. Au Québec, plusieurs exemples d'espaces éphémères ont permis d'agir comme vecteurs ou en soutien à la relance économique ou sociale de cœurs de ville, entre autres à Drummondville, à Victoriaville et à Trois-Rivières.

Ces initiatives, bien souvent nées de regroupements de citoyens et citoyennes ou d'organismes de soutien en urbanisme tactique, semblent dans certains cas reprises par des organisations plus traditionnelles. Il sera important d'évaluer si l'appropriation par la population sera la même ou si la recette du succès des premières initiatives s'en trouvera altérée.

Il serait souhaitable que, au Québec, ce mouvement permette aux utilisateurs et aux concepteurs des projets de poursuivre en continu les aménagements et qu'ultimement, si la fréquentation et l'appropriation de l'espace le justifient, l'aménagement puisse devenir pérenne. Encore là, si l'aménagement doit devenir permanent, son concept doit pouvoir faire l'objet d'une approche concertée.

Comme on le dit couramment : « Il n'y a rien de plus permanent que le temporaire. » Surtout lorsque la population s'approprie un lieu hautement identitaire.

<sup>1</sup> Gehl, Jan, *Pour des villes à échelle humaine*, Les Éditions Écosociété, 2013, 276 p., traduit de l'anglais par Nicolas Calvé, ISBN 978-2-89719-009-5.



Deux nouveaux guides maintenant en ligne



D'autres nouveautés à ne pas manquer



# 25 ans FORMATIONS Remue-Méninges

Services sur mesure pour les camps et les secteurs de l'éducation, des loisirs et des sports.

- ★ Plus de 30 ateliers de **formation** pour équipes d'animation débutantes à vétéranes
- ★ Plus de 10 ateliers de **formation** pour les **coordonnatrices et coordonnateurs**
- ★ **Sélection du personnel** d'animation et de coordination

**En personne, en virtuel ou en capsules vidéo, une offre à la carte qui répond aux plus hauts standards.**

Propulsé par



Association des camps du Québec

[campsquebec.com/remue-meninges](https://campsquebec.com/remue-meninges)

## CADRE DE RÉFÉRENCE

POUR LES CAMPS DE JOUR MUNICIPAUX

### LE SEUL PROGRAMME DE CONFORMITÉ DES CAMPS MUNICIPAUX AU QUÉBEC

- Balises de référence pour les gestionnaires
- Trousse de 35 outils indispensables
- Un label de qualité reconnu et recherché par le public
- Plus de 560 sites adhérents au Québec

**AQLM**  
Association québécoise du loisir municipal



Association des camps du Québec

[CAMPSQUEBEC.COM](https://campsquebec.com)

